

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE D'ÉCULLY

N°2023-042

SÉANCE DU 26 AVRIL 2023

Date de convocation du conseil municipal : 14 avril 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33

PRÉSIDENT : Monsieur Sébastien MICHEL

SECRÉTAIRE ÉLU : Monsieur Jean-Pierre MANIGLIER

Membres présents : M. Sébastien MICHEL (maire) ; Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) ; M. Christophe MOREL-JOURNEL (adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; M. Jean-José GARCIA ; M. Emile COHEN ; M. Jean-Philippe CORDIN ; M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Martine BIARD ; Mme Isabelle BUSQUET ; M. Damien CADE ; Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Nicolas de GARILHE ; Mme Christelle GERIN EPELY ; M. Jacques CHEVALEYRE ; M. Vincent FRIDRICI ; M. Damien JACQUEMONT ; M. Thibaut LE NORMAND ; M. Claude LARDY ; Mme Florence ASTI-LAPPERRIÈRE ; Mme Patricia GARCIA ; M. Jérôme FRANÇOIS.

Membres absents ayant donné pouvoir : M. Loïc ALIRAND (adjoint) donne pouvoir à Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; M. Raphaël BERGER (adjoint) donne pouvoir à M. Jean-Philippe CORDIN ; Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (adjointe) donne pouvoir à Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) ; M. Jean-Jacques MARGAINE (adjoint) donne pouvoir à Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; M. Pierre POINSOT donne pouvoir à Mme Martine BIARD ; Mme Laure DESCHAMPS donne pouvoir à Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; Mme Nicole BRIAND donne pouvoir à M. Jean-Pierre MANIGLIER ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES donne pouvoir à Mme Isabelle BUSQUET ; Mme Olivia ROBERT donne pouvoir à Mme Géraldine BALLIGAND.

Membre absent : aucun.

Nombre de présents : 24

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de votants : 33

OBJET **CONVENTION ENTRE LA VILLE D'ÉCULLY ET ALLIADE HABITAT
RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION DE L'ESPACE DE VERDURE SITUÉ
28 AVENUE DES SOURCES A ECULLY**

La ville d'Écully s'est engagée depuis de nombreuses années dans une politique de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. Cette politique de la ville vise à améliorer les conditions de vie des écullois et notamment ceux du quartier Sources-Pérollier.

Afin de soutenir les démarches menées par les partenaires locaux et institutionnels autour de l'insertion, la formation et l'accès à l'emploi, la Commune d'Écully, en partenariat avec la Maison Métropolitaine

d'Insertion et de l'Emploi et le centre social « Le Kiosque et l'Arche », souhaite proposer l'organisation d'une animation « en pied d'immeuble » au cœur du quartier Sources-Pérollier le 31 mai 2023.

Cette animation prendrait forme autour de la venue du Bus de l'Orientalion, dispositif mis en œuvre par l'association « Auvergne Rhône Alpes Orientalion ».

Le Bus de l'Orientalion est un dispositif innovant qui va à la rencontre des publics partout en région et notamment dans les lieux les plus éloignés des centres d'information.

Au service de l'orientation scolaire et professionnelle, ce nouvel outil est mobilisé par les acteurs locaux pour faire découvrir les métiers et les formations.

A destination de tous les publics, il s'adresse aussi bien aux collégiens et lycéens qu'aux adultes en emploi, recherche d'emploi et reconversion professionnelle et a pour double objectif de faciliter les choix d'orientation et de favoriser l'accès à l'emploi.

La venue du Bus de l'Orientalion sera accompagnée de la mise en œuvre de stands tenus par les acteurs locaux de l'insertion et de l'accompagnement : les services de la commune (ressources humaines, solution de mode de garde, service logement), les institutions spécialisées (Pôle emploi, mission locale) et les professionnels locaux de la formation (commerce, métiers de bouche et Restauration, métiers du bâtiment...).

La date prévisionnelle retenue est celle du 31 mai 2023 et aux fins d'organisation de la manifestation, le site retenu est une pinède située entre le bâtiment n°28 avenue des Sources et le Chemin de Montlouis, propriété du bailleur social ALLIADE.

Dans un contexte de volonté de développement local du quartier, notamment via des animations de proximité, le bailleur social ALLIADE est favorable à la mise à disposition de ce terrain.

La convention (annexe n°7) définit les conditions dans lesquelles le bailleur social ALLIADE consent cette mise à disposition pour la journée du 31 mai 2023.

— — — — —

La Commission Solidarité, réunie le 4 avril 2023, entendue ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité, par 33 voix pour

- Autorise le Maire à signer la convention entre la commune d'Écully et le bailleur social ALLIADE au titre de la mise à disposition de l'espace de verdure situé au 28 avenue des Sources pour la journée du 31 mai 2023 et tous documents afférents nécessaires à l'exécution de ladite convention.

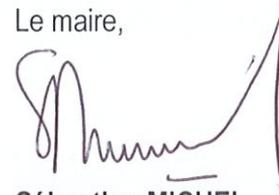
Ainsi délibéré,
A Écully, le 26 avril 2023

Le secrétaire,



Jean-Pierre MANIGLIER

Le maire,



Sébastien MICHEL

Certifié exécutoire le
Le maire

04 MAI 2023



Sébastien MICHEL

Acte à classer

DELIB_2023-042

1 En préparation 2 En attente retour
Préfecture 3 > AR reçu < 4 Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-05-04T16-20-39.00 (MI244890987)

Identifiant unique de l'acte :

069-216900811-20230504-DELIB_2023-042-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Convention entre la ville d'Ecully et Alliade Habitat
relative à la mise à disposition de l'espace de verdure
situé 28 avenue des sources à Ecully

Date de décision : 04/05/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.5. Autres actes de gestion du domaine public

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : DELIB_2023-042.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 04/05/23 à 16:20

Date 04/05/23 à 16:20

Date 04/05/23 à 16:25

Par BOUTET Catherine

Par BOUTET Catherine